

# LE PARC NATIONAL RENVOYÉ AUX « CALANQUES GRECQUES » ?

Il y a dix ans, quand le projet de création d'un parc national dans les calanques de Marseille est apparu, il était impossible de dénicher un opposant. Depuis, la belle idée s'est transformée en énorme pataqués. Et le projet phare de Gaudin en boulet.

**P**rotéger à jamais le littoral et la rade sud jusqu'à La Ciotat, sauver de toute dégradation Sormiou, Morgiou, En-Vau et leurs riches écosystèmes, qui pouvait se dire contre ? Les professionnels du tourisme se frottaient déjà les mains, et la Ville de Marseille, qui adore les concepts la déguisant en capitale (euroméditerranéenne, de la culture, mondiale de l'eau...), fourbissait ses campagnes de pub sur le premier « parc national urbain de France ». Une décennie plus tard, alors qu'il devrait rouler, tranquille, sur les rails du consensus, le projet frôle le déraillement. Il monte des dizaines d'associations et des milliers d'habitants les uns contre les autres, enflamme les élus locaux, chauffe les oreilles de l'État et devient un enjeu politique brûlant, à moins d'un an des élections cantonales. Son inauguration en janvier 2011 ? Même la Bonne Mère n'empêchera pas un report d'au moins un an.

Si l'on s'en tient au calendrier fixé par l'État, le Groupement d'intérêt public (GIP) du Parc des calanques, association pilote du projet, présidée par le député-maire du 5<sup>e</sup> secteur UMP, Guy Teissier, aurait dû valider sa charte le 15 avril dernier, en assemblée générale. La charte, pour un parc national, ce sont les Tables de la Loi. Ce qui y sera permis (pas grand-chose), toléré (un peu), interdit (beaucoup). Elle définit les limites géographiques du « cœur de parc », où les contraintes seront les plus fortes. Celles de la « zone d'adhésion », où s'appliquera un simple code de bonne conduite environnementale... Plus d'un mois après la date prévue, à Marseille, on ne parle plus de charte, mais d'« avant-projet ». Et l'assemblée générale qui doit le valider a été reportée... à octobre.

« Comment nous positionner sans avoir lu cette charte ? », s'interroge René Olmeta, vieux rognard PS, chargé du dossier au conseil général des Bouches-du-Rhône. Pour lui, pas de doute, si le document ne sort pas, c'est qu'il contient des éléments qui vont mettre le feu à la pinède. « Cette zone est traditionnellement une zone de vie avec des usages, des habitants... Les chasseurs, les plaisanciers, les cabanonniers, les grimpeurs, même les vététistes sont en colère. On leur a dit : ne vous inquiétez pas, on respectera vos pratiques, on s'arrangera. Mais dans un parc national, ce n'est pas possible. Et aujourd'hui, ils ont l'impression qu'on leur a menti. » Au dernier conseil d'administration du GIP, le conseil général a rendu publics ses désaccords, en demandant le retrait de deux de ses propriétés du « cœur de parc ». Sous peine d'annuler son soutien financier. Même requête du côté de Jean-Claude Gaudin, le maire de Marseille.

Fils d'un maçon qui a construit la plupart des cabanons de Sormiou, Gaudin a beaucoup d'amis dans les calanques. Et il n'aime pas que son électorat d'origine viennoise lui fasse des reproches. Comme

d'autres élus UMP, il ne s'est pas gêné pour alerter le gouvernement sur le dossier, tout en évitant, en public, de lâcher son « vieil ami » Guy Teissier.

Car, depuis le début, le projet du parc national est celui d'un seul homme : Teissier. Député de la majorité présidentielle, cet ancien sous-off parachutiste se rêve en successeur de Gaudin. Dévoré d'ambition, il se voit griller Renaud Muselier, l'éternel dauphin, en 2014. Président de l'établissement public Euroméditerranée, bien qu'il ait atteint la limite d'âge fixée pour ce type de poste (65 ans), il comptait sur le Parc des calanques pour asseoir définitivement sa crédibilité politique aux yeux des Marseillais. « Il en a fait un tremplin personnel, glisse un baron UMP, il pensait qu'avec la mode de l'écologie il pourrait tout imposer... Mais la mode a changé. Sarkozy a compris qu'il ne gagnerait pas une voix à gauche avec ça. »

## PROMESSES ET MENACES

Le tremplin est donc devenu savonneux. « La méthode a été désastreuse », s'enflamme Dominique Tian, autre maire de secteur UMP, autre candidat potentiel au fauteuil de Gaudin. « La concertation a été mal menée, avec des associations qui ne représentaient pas les vrais usagers, sans aborder les vrais problèmes... Pour réussir à imposer les contraintes d'un parc national dans une zone aussi urbanisée, il aurait fallu faire preuve de beaucoup plus de finesse, se concentrer sur un territoire réduit. » « Teissier et ses lieutenants ont passé leur temps à promettre ce qu'ils ne pourraient pas tenir », témoigne André Pacitto, cabanonnier, un des fers de lance de la contestation populaire. « Et à menacer ceux qui n'étaient pas de leur avis », ajoute un président d'association, qui tient à son anonymat.

Face à ce pastis géant, l'État ne sait plus sur quel pied danser. Mi-avril, alors que le GIP lâchait du lest tous azimuts pour calmer opposants et élus, le ministère de l'Écologie et du Développement durable a tapé sur la table, rappelant dans une lettre sèche qu'un parc national, ce n'est pas « petits arrangements entre amis ». Un mois plus tard, le gouvernement semble soudain moins radical. « Une communication prochaine aura lieu sur le sujet », explique-t-on au ministère, très gêné. « Je suis sûr que le gouvernement ne passera pas en force sur le sujet, assure Renaud Muselier, et n'imposera pas un parc national contre les Marseillais. » Le grand rival de Guy Teissier a fait remonter l'information que le dossier était devenu explosif, au plus haut niveau. « Il faut tout reprendre à zéro, remettre le dossier à plat, avec d'autres négociateurs », annonce-t-il, comme s'il connaissait déjà la suite du feuilleton.